



COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 17 NOVEMBRE 2010
VILLE DE CHAMONIX-MONT-BLANC

PLAN DE FINANCEMENT DES J.O. 2018 : UNE QUASI-UNANIMITE POUR UN PROJET D'AMENAGEMENT DECISIF

Le conseil municipal de Chamonix, dans la lignée du conseil communautaire intervenu la veille, a confirmé **l'expression de soutien massif au plan d'investissement lié à la candidature** à l'accueil des J.O. d'hiver 2018 [*rappel : la décision finale du C.I.O. interviendra le 6 juillet 2011*].

Eric FOURNIER, maire de Chamonix-Mont-Blanc, a longuement présenté le cheminement de ce dossier capital et son aboutissement à « un projet pour la vallée à la fois structurant et séduisant ». Ce résultat aura été possible **grâce à la mobilisation permanente des élus locaux qui aura permis d'obtenir les capitales garanties suivantes** :

- en termes de travaux d'aménagement : qu'ils ne touchent en aucun cas les espaces naturels de la vallée, constitutifs de notre principale richesse, et qu'ils soient adaptés post-J.O. à la réalité des besoins de la population, grâce à une démarche innovante de reconversion des sites.
- en termes financiers : que la contribution des collectivités locales soit mesurée et n'entraîne aucun alourdissement de la fiscalité. Cette garantie majeure a été renforcée par l'octroi récent par l'Etat de sa garantie de prise en charge exclusive des déficits et dépassements éventuels liés à l'exécution des opérations d'aménagement.
- en termes de gouvernance : que la vallée de Chamonix dispose d'un siège au conseil de surveillance du comité d'organisation des J.O. et que chaque ville-hôte des J.O. soit représentée au conseil d'administration de ladite structure.

Le maire de Chamonix a complété cet exposé en annonçant que, maintenant que le dossier était enfin « stabilisé dans ses grandes orientations », une série de rencontres avec la population et les acteurs locaux (professionnels ou associatifs) était programmée dans les prochaines semaines afin de préciser le contenu de chaque opération et de répondre aux interrogations des uns et des autres.

En termes d'engagements financiers, ce sont un peu plus de 6 millions * qui sont dédiés à ce dossier et qui viennent ainsi compléter les quelque 8 millions d'euros « pré-budgétés » en conseil communautaire d'hier : **soit une quinzaine de millions d'euros d'engagements prévisionnels à comparer aux 300 millions d'euros de coût global de l'ensemble des travaux concernant directement notre vallée.**

Cet exposé a été suivi par un débat dense qui a témoigné de l'importance majeure de ce dossier comme facteur de consolidation de l'attractivité, des activités et de la réputation de notre vallée.

Le vote final illustre la très large adhésion reçue par ce dossier : 27 votes favorables, 1 abstention et 1 vote contre.

* *détail de ces engagements :*

- . 4 millions d'euros au titre de la valorisation du foncier communal mis à disposition du projet de village olympique (site de Jean Franco)
- . 2, 15 millions d'euros de contribution à la construction du paravalanche d'Argentière.

Contact : Mairie de Chamonix. François-Régis Bouquin. 06 01 08 15 88
francois-regis.bouquin@chamonix.fr